

Des navettes électriques débarquent à Bruxelles

DH - DEGLUME PAULINE 14 décembre

Mobiloo lancera mercredi un service de triporteurs électriques

Des véhicules à trois roues arborant les couleurs jaunes et vertes et fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique déambuleront dès mercredi dans les rues de la capitale. Lancée par un jeune Ixellois, la société Mobiloo entend offrir aux Bruxellois et aux touristes un moyen de transport innovant, insolite et écologique.

"Je suis un fervent usager des transports en commun, mais au fil du temps, je me suis rendu compte que beaucoup d'aspects me dérangent : l'attente, les arrêts multiples, la foule... Et comme prendre le taxi coûte cher, j'ai voulu créer mon propre mode de transport express qui permet aux touristes de se déplacer en voyant la ville plutôt que d'être sous terre", explique Steve Munga, le fondateur de Mobiloo.

Pour l'heure, les trajets effectués par la dizaine de triporteurs que possède Mobiloo se concentreront uniquement sur Ixelles et Bruxelles-ville. En effet, six stations représentant des nœuds économiques ou touristiques ont été sélectionnées sur le territoire des deux communes : Gare du Midi, De Brouckère, Porte de Namur, Place Louise, Place Flagey et Rue du Bailli.

Pour se rendre d'un point à l'autre, il faudra compter 4 € si l'on voyage seul et 5 € si l'on circule en duo, et ce tant que l'on reste dans la même zone. Dans le cas d'un déplacement reliant un point de la zone A (Gare du Midi, De Brouckère, Porte de Namur, Louise) à la zone B (Porte de Namur, Louise, Flagey, Bailli), il faudra s'acquitter de la somme de 8 € si l'on est seul et de 10 € si l'on est deux. Notons qu'il est possible de descendre à tout moment, tant que l'on reste sur le tracé fixé.

Le service Mobiloo qui se décrit avant tout comme un transport de loisirs permettant de découvrir la ville tout en respectant l'environnement mise sur le confort : durant son trajet en triporteur électrique, le passager pourra bénéficier d'une connexion WiFi et feuilleter des magazines. Il sera même possible de recharger son téléphone en cours de route !

Pour ce qui est des chauffeurs, la société dit n'avoir recruté que des jeunes Bruxellois ayant la maîtrise de plusieurs langues et en possession de leur permis de conduire depuis au moins trois ans sans n'avoir jamais eu aucun accident.

Déjà tournée vers l'avenir, la firme ixelloise donne déjà deux rendez-vous au printemps : la sortie de son application mobile permettant de localiser les stations Mobiloo se trouvant à proximité et l'arrivée de nouveaux véhicules permettant d'étendre le service.

Cette sorte de minitaxi électrique risque-t-il de se mettre à dos le secteur du taxi ? *"Nous avons contacté l'administration des taxis qui nous a assuré que l'on n'était pas soumis à la même réglementation",* assure Steve Munga.